



# CALCUL DE LA COTISATION 2026 - 2027

INSCRIPTION du :

## DROIT D'ADHÉSION A L' ASSOCIATION : 30€

	1er Elève	2ème Elève	3ème Elève	4ème Elève	I.V.P. Paiement par chèque séparé
DROIT ADHESION Paiement séparé par chèque					
					TOTAL ADHESIONS

## COTISATION PAR FAMILLE SANS REDUCTION

	1er Elève	2ème Elève	3ème Elève	4ème Elève	TOTAL COTISATIONS ANNUELLES
COTISATION INSTRUMENT					
COTISATION COURS COLLECTIFS					
					<b>A</b>

## REDUCTIONS PAR FAMILLE

ATTENTION : REDUCTIONS NON CUMULABLES (hors adhésions)

REPORT <b>A</b>	si Inscription avant le 30 juin	Demandeur Emploi, Handicapé, Etudiant	FAMILLE à partir du 2ème inscrit, ou 2ème activité	Tarifcation solidaire carte blanche	TOTAL ANNUEL AVEC RÉDUCTIONS
<b>A</b>	Prioritaire sur le choix des horaires	-5%	- 5% sur la cotisations		<b>B</b>

## MODE DE RÈGLEMENT

PAIEMENT ANNUEL	TOTAL COTISATION ANNUELLE
1 chèque de 30€ par élève, correspondant au droit d'adhésion à l'association + un chèque correspondant au motant total cotisation annuelle =====>	€

PAIEMENT TRIMESTRIEL	MONTANT	Encaissement:
TOTAL COTISATION ANNUELLE:	<b>B / 3 =</b>	1er Trimestre: € juin ou sept. 2026
1 chèque correspondant au droit d'adhésion à l'association, plus 3 chèques cotisations:		2ème Trimestre: € 1 janvier 2027
		3ème Trimestre: € 1 avril 2027

PAIEMENT EN DIX FOIS cours collectifs	sauf		
TOTAL COTISATION ANNUELLE:	<b>B / 10 =</b>	COTISATION MENSUELLE :	€
1 chèque correspondant au droit d'adhésion à l'association, plus 10 chèques cotisations:			
Le paiement s'effectue en 10 chèques: le 1er encaissé le 16 Sept., puis les 9 autres du 5 Octobre au 5 Juin			

**NOUS VOUS RAPPELONS QUE LES INSCRIPTIONS SONT ANNUELLES ET QU'AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA ACCORDÉ.**

Bon pour accord des CGV et du règlement interieur disponible sur le site: [www.arts-musique-europe.org](http://www.arts-musique-europe.org).  
SIGNATURE; précédée de la mention "lu et approuvé, bon pour accord" :